

Trophée des Économies d'Énergie 2008



Pour des PME-PMI championnes des économies d'énergie !

Aider les PME-PMI des Pays de la Loire à réaliser des économies d'énergie, les encourager à développer ces bonnes pratiques et les engager à partager leurs initiatives dans ce domaine, c'est l'objectif des Trophées des Économies d'Énergie initiés par la CGPME des Pays de la Loire et EDF.

Ces Trophées visent à récompenser les meilleures « bonnes pratiques » mises en œuvre dans les entreprises pour réaliser des économies d'énergie et contribuer à limiter les rejets de CO². Toutes les énergies sont concernées par ces actions : aussi bien les énergies traditionnelles que les énergies renouvelables, solaire, géothermie, biomasse, ... Des actions, même simples, sont prises en compte dès lors que les résultats sont constatés en matière de réduction des consommations et de modification des comportements.

Un jury d'experts co-présidé par la CGPME et EDF a examiné le 7 Avril les dossiers selon les critères suivants :

- la nature de l'action
- la performance et le résultat de l'action (technique, énergétique et financier)
- l'originalité de l'action
- le caractère innovant de l'action
- la reproductibilité de l'action
- l'implication et la mobilisation des parties prenantes autour de l'action
- la prise en compte sociale du projet



Hôtel de Région, le 12 juin 2008, les 4 lauréats du 1^{er} Trophée des Économies d'Énergie : M. Le Grelle de Le Grelle Sarl (72), Mme Chupin des Laboratoires Alvend (49), M. Cibert de l'Hôtel La Pérouse (44) et M. Jouselin de Jouselin SAS (49)
Le trophée est l'œuvre de l'artiste Jérémie TOURNEUX.

Les élèves de l'ESAIP Angers, du cycle Ingénieur environnement et prévention des risques, sont associés à la démarche dans le cadre de leur projet d'application en entreprise. Ils ont accompagné les entreprises de la première édition dans l'élaboration de leur dossier, réalisant parfois des audits sur site.



Les Lauréats

Grand Prix

remis par Philippe MOREAU,
Président de la CGPME des Pays de la Loire

JOUSSELIN SAS de Chazé-Henry (49)



Jousselin, entreprise de génie civil, a mis en place une pompe à chaleur innovante à partir d'un procédé qui n'existe pas encore sur le marché européen actuel.

Parallèlement à cette action, l'entreprise propose un tri de ses déchets (neuf bennes différentes pour le polystyrène, la ferraille, les déchets de chantier...) et le recyclage des eaux avec la récupération des eaux pluviales, industrielles, de lavage... Cette démarche a permis la mise en œuvre de labels tels que « garantie de consommations, garantie totale des équipements », la création d'un nouvel atelier avec ces nouveaux produits, une nouvelle organisation du travail et le respect de l'environnement.

Prix Tertiaire

remis par M. Gérard RAUX
de la Banque Populaire Atlantique

HÔTEL LA PÉROUSE – Nantes (44)



L'hôtel réalise des actions sur la réduction de sa consommation avec le coupe-circuit chauffage-climatisation (un contacteur situé sur chaque fenêtre permet de détecter l'ouverture de celle-ci et de couper automatiquement le chauffage ou

la climatisation), les ampoules basse consommation (actuellement 60% des ampoules sont des ampoules basse consommation ; l'objectif est de passer à 70% dans le courant de l'année 2008)... Une prime Développement Durable est attribuée aux salariés, en fonction des économies réalisées par l'équipe sur les dépenses d'électricité. Ces actions ont permis à l'hôtel d'obtenir des labels : Clef Verte et Eco Label Européen.



Activité

- Génie civil, Gros Œuvre, préfabrication industrielle d'éléments de construction

Effectif

- 170 salariés

Actions menées

- Pompe à chaleur avec caloduc gravitaire
- Déchetterie
- Recyclage des eaux
- Gestion technique centralisée

Atouts retenus par le jury

- Projet innovant : 1^{er} internationale
- Économie d'énergie
- Gains financiers
- Création d'un nouvel atelier pour la préfabrication industrielle d'éléments de construction



Activité

- Hôtellerie

Effectif

- 15 salariés

Actions menées

- Mise en place de systèmes avec énergies renouvelables
- Réduction de la consommation
- Sensibilisation et formation

Atouts retenus par le jury

- Gains financiers
- Baisse de la consommation d'eau et d'électricité
- Confort des employés et clients
- VMC : diminution de la quantité de rejets d'air chaud sec



Prix Industrie

remis par M. Philippe MACQ,
Président du MFQ Pays de la Loire

Sté LE GRELLE - Trangé (72)



Cette entreprise a mis en place un **chauffage par une chaudière à bois** qui provient à 90% des déchets de l'activité de l'entreprise. Une économie d'énergie substantielle car un an de production de chutes de bois assure six mois de chauffage.

En complément de cette action, la Société Le Grelle sensibilise le public sur les consommations d'énergies. Ainsi, des colloques sont organisés tous les ans pour passer une information sur l'importance d'économiser l'énergie.

Activité

- Artisan ébéniste, restaurateur ensemblier

Effectif

- 6 salariés

Actions menées

- Chauffage par une chaudière en bois provenant à 90% des déchets générés par son activité.
- Sensibilisation sur la consommation d'énergie
- Véhicule roulant au colza

Atouts retenus par le jury

- Économie d'énergie
- Passage d'un système manuel à un système automatique
- Confort des salariés
- Gains financiers : 90 m³ de bois pour chauffer 1400 m² tout un hiver

Coup de Cœur du Jury

remis par Mme Dominique LESTRADE,
Déléguée Régionale EDF

Laboratoire ALVEND - Somloire (49)



Parallèlement à la construction d'un nouveau bâtiment, la société a installé **une pompe à chaleur** couplée à la pose d'une isolation en fibre de maïs.

Cette installation permet de chauffer des zones dont le volume est important et ainsi améliorer le confort du personnel.

Cette action correspond à l'engagement de l'entreprise en matière d'environnement et se rapproche de la philosophie des produits fabriqués.



Activité

- Élaboration et fabrication de détergents écologiques et produits cosmétiques certifiés biologiques (marque Fleur des Mauges).

Effectif

- 23 salariés

Actions menées

- Parallèlement à la construction du nouveau bâtiment :
Isolation en fibre de maïs
Pompe à chaleur

Atouts retenus par le jury

- Économies d'énergie
- Environnementaux
- Gains financiers
- Image de l'entreprise

Pour consulter le détail des bonnes pratiques mises en place par nos quatre lauréats, connectez-vous à l'adresse suivante : http://trophees.esaip.org/actions_entreprises_2008.php

Les bonnes pratiques des premiers Trophées des Économies d'Énergie

Plus de 30 entreprises ont déposé leur dossier de candidature, 16 dossiers ont été retenus par le jury d'experts du 7 avril dernier. Toutes sont des PME-PMI de 2 à 250 salariés, présentes sur les cinq départements de la Région des Pays de la Loire et de secteurs d'activités variés : tôlerie, boulangerie, cartonnerie, hôtellerie, laboratoire, biscuiterie, secteur social, bâtiment...

NOM ENTREPRISE	ACTIVITÉ	ADRESSE	BONNE ACTION ENGAGÉE
Atlantic Vendée Automatisme	Automatisme	85 Aizenay	Climatisation réversible
Association Voir Ensemble	Maison de soins	44 Chauve	Mise en place d'une chaudière bois de 200 KW
Biscuit d'Ys	Fabrication de biscuits	44 Sucé sur Erdre	Détecteurs de présence
Bouche et vin	Restaurant	44 Nantes	Optimisation des consommations d'énergie et du transport Gestion de valorisation des déchets et chasse au gaspillage d'eau
Elec-eau	Electricité Plomberie Chauffage/Climatisation	72 Sablé sur Sarthe	Eclairage économique Pompe à chaleur et Chauffe-eau solaire
ITF Imprimeurs	Imprimerie	72 Mulsanne	Récupération de la chaleur des machines Mise en place d'extracteurs de poudre Alimentation automatique des encres en remplacement de pots d'encre de 1 kg Achat du papier recyclé dans le département
J. Charles et Cie	Couverture zinguerie	49 Angers	Projet de panneaux photovoltaïques
La Chaumière	Restaurant	44 Thouaré sur Loire	Ampoules basse consommation Chaudière à condensation et Climatisation réversible
Mairie Rezé	Mission Agenda 21	44 Rezé	Action diagnostic performance bâtiments Programme actions comportement des salariés
Maison de retraite La Sainte Famille	Maison de retraite	85 Ste Gemme La Plaine	Ampoules EnR Isolation phonique et thermique
SARL LCA	Charpentier	85 La Boissière de Montaigu	Construction bois et maîtrise du chauffage
SARL Le Grenier à Pain	Boulangerie	49 Angers	Mise en place d'un four de cuisson économe en énergie

Retrouvez les dossiers complets sur le site des Trophées : <http://trophees.esaip.org>

2009 : Participez au deuxième Trophée des Économies d'Énergie

Vous avez réalisé des actions ou des opérations ayant comme résultat la diminution des consommations énergétiques de l'entreprise ?

Vous avez mis en place des systèmes innovants, un management éco-citoyen original ?

Faites-le savoir en participant aux Trophées des Économies d'Énergie de la CGPME des Pays de la Loire avec le soutien de ses partenaires.

Partagez vos bonnes pratiques : les plus originales d'entre elles seront primées par un jury d'experts. Les entreprises lauréates seront promues à l'occasion d'une manifestation publique.

Quelle que soit l'énergie en jeu, quel que soit votre secteur d'activité, votre bonne pratique nous intéresse car elle mérite d'être partagée.

Prenez quelques minutes et inscrivez-vous sur le site officiel des Trophées : <http://trophee.esaip.org>

Un élève ingénieur de l'ESAIP d'Angers vous contactera et vous accompagnera ensuite dans la constitution de votre dossier de candidature au Trophée.

L'inscription est gratuite.

Date limite au 31 janvier 2009.